



# DCI dedp D/R EIA/Station C



10 Janvier 2024

Conducteurs, conductrices des lignes D&R, avez-vous déjà entendu parler de Station C ?

Si cela ne vous dit rien, c'est normal tant les informations RH sont noyées dans un flot de mails et peu relayées sur le terrain.

Il s'agit de la nouvelle plateforme RH qui a été lancée en 2023. Elle sera désormais le support utilisé pour réaliser l'EIA annuel (Entretien Individuel d'Appréciation). Nous avons tous reçu un mail en décembre à ce propos et les premiers éléments concrets quant à son organisation nous sont parvenus. **Le moins que l'on puisse dire est que c'était flou.**

**Nous avons donc déposé une DCI pour obtenir des réponses concrètes car la prise en main de ce nouvel outil peut poser des difficultés et exiger du temps, la question du temps consacré à cet entretien étant le point crucial si l'on veut un échange de qualité, objectif affiché par l'entreprise.**

Pour faire simple, il y a une phase de préparation de l'entretien, qui est censée être réalisée par l'agent puis une phase d'échange avec le DPX. Pour nous, il est inconcevable que la préparation et la présentation de la plateforme se fassent en dehors du temps de travail. Il

nous a semblé cohérent d'exiger que l'EIA sur Station C soit réalisé au cours d'une JS dédiée. La direction nous a répondu que cela n'était pas prévu. On mesure ici l'écart entre les ambitions affichées et les moyens alloués.

**Au cours de la DCI la direction a proposé qu'1h30 soit ajoutée et graphiée sur une JS pour la réalisation de l'EIA. Nous restons en désaccord sur ce point.**

**Sur le fond, il est clair que cette nouvelle démarche d'auto-évaluation de nos « performances » s'inscrit dans une culture managériale que nous dénonçons et qui pénètre peu à peu nos organisations. Quoiqu'il en soit, elle ne correspond pas à la culture traction.**



Nous avons prévenu la direction quant à la difficulté de programmer ces 90 minutes (disponibilité de l'agent vis-à-vis de ses obligations personnelles, réalisation de l'entretien après une matinée etc...). **Nous n'accepterons pas que la date et l'heure de l'EIA soient imposées si cela pose des difficultés à l'agent.**

**D'autre part, il est inconcevable pour nous, que cet EIA « nouvelle mouture » soit réalisé en cabine comme cela a pu se faire par le passé! Nous vous invitons à le refuser si il vous était proposé dans ces conditions!**

Nous rappelons que la réalisation de l'EIA est obligatoire et qu'il doit être finalisé avant le 31 mars (une dérogation a été émise par SNCF Voyageurs jusqu'au 31 octobre). L'entretien professionnel doit lui être effectué tous les 2 ans.

**En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter un-e délégué-e SUD-Rail!**

**La délégation SUD-Rail à la DEDP vous souhaite ainsi qu'à vos proches  
une bonne année 2024!  
Plus que jamais, la lutte continue!**

## VOS REPRESENTANTS CSE, CSSCT ET RPX A LA DEDP D&R



Yacine KHELLADI  
06 17 24 86 18



Samantha MARTINEZ-MEDINA  
06 58 42 64 99



Sylvain DOMINIAK  
06 72 71 64 12



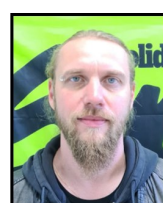
Benoît ROUSSEAU  
06 24 06 11 74



Franck CARON  
06 27 25 33 53



Ludivine DHIVER-MAHON  
06 87 60 01 16



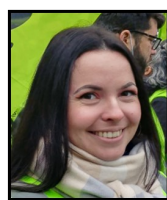
Maxime FougRE  
06 23 90 64 41



Jérémy GARCIA DANTAS  
06 21 94 87 33



Sébastien CHARBONNIER  
06 95 41 56 95



Adeline DEMILLIER  
06 50 31 10 73



Emmanuel MARCHAND  
06 52 74 62 94



Salima CHALABI  
07 81 07 15 92



GAETAN RIGAUD  
06 52 63 88 38

**Syndicat SUD-Rail de Paris Sud-Est 40 allée de Bercy 75012 PARIS  
09 50 25 20 69 / Mail: [sudrailpse@gmail.com](mailto:sudrailpse@gmail.com) / Facebook: [Sud rail Pse](https://www.facebook.com/SudRailPse)**